

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

Le mouvement de la population en France pendant l'année 1882

Journal de la société statistique de Paris, tome 25 (1884), p. 8-10

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1884__25__8_0

© Société de statistique de Paris, 1884, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1882.

Nous reproduisons plus loin, d'après le *Journal officiel* du 30 octobre, le tableau résumé, par département, du mouvement de la population de la France pendant l'année 1882. En nous reportant à la date où ont paru ceux des années précédentes, nous n'attendions ce document qu'au mois de février prochain. C'est une avance dont on ne peut que se féliciter.

Il résulte de ce tableau qu'on a compté en 1882: 280,460 mariages au lieu de 282,079 en 1881; 935,566 naissances au lieu de 937,057, et 838,539 décès, quand on n'en avait constaté l'année précédente que 828,828. On voit par là que la situation fâcheuse de notre pays, au point de vue de l'état civil, se maintient et tend même à s'aggraver. Par les seuls résultats de notre mouvement intérieur, c'est-à-dire par l'excédent des naissances sur les décès, notre population ne s'accroît actuellement que de 0.26 p. 100 par an. A ce taux, il lui faudrait 267 ans pour doubler. Il est vrai qu'en réalité, le doublement est plus rapide, puisque la comparaison des deux derniers recensements donne lieu à un accroissement moyen de 0.42 p. 100, correspondant à une période de doublement de 165 ans; mais nous ne devons cet avantage relatif qu'aux étrangers dont le nombre en France va croissant. Il est vrai que beaucoup de ces étrangers ne tardent pas à acquérir la nationalité française et vont jusqu'à oublier complètement, après quelques générations, leur origine et même la langue de leur ancienne patrie.

Le peu de différence qu'il y a au fond avec le mouvement de 1882 et les résultats moyens de la dernière période quinquennale, nous amène à jeter un coup d'œil sur les faits passés. Grâce à un tableau rétrospectif que nous trouvons dans l'*Annuaire statistique de 1883*, ces comparaisons deviennent faciles, et peut-être nous saura-t-on gré d'en présenter ici un rapide résumé.

Proportion par 100 habitants.

PÉRIODES.	MARIAGES.	NAISSANCES.	DÉCÈS.	EXCÉDENT des naissances sur les décès.	PÉRIODE de doublement.
1806-1814 (1 ^{er} Empire)	0.81	3.12	2.62	0.50	139
1815-1829 (Restauration)	0.77	3.14	2.52	0.62	112
1830-1847 (Louis-Philippe)	0.80	2.85	2.41	0.44	158
1848-1850 (2 ^e République)	0.81	2.69	2.41	0.28	248
1851-1860 (2 ^e Empire)	0.79	2.63	2.39	0.24	289
1861-1868	0.80	2.65	2.30	0.35	198
1869-1871 (P. de transition)	0.73	2.46	2.88	0.42	165
				(Diminution).	
1872-1876	0.86	2.63	2.35	0.38	183
1877-1881	0.75	2.50	2.24	0.26	267
1882.	0.74	2.48	2.22	0.26	267

Le fait principal qui ressort de ce tableau, c'est la décroissance, pour ainsi dire continue, de notre natalité. La mortalité diminue également, mais dans une plus faible proportion, assez toutefois pour nous conserver des excédents, et nous empêcher d'arriver trop rapidement à un état tout à fait stationnaire.

On remarquera enfin dans quelle mesure considérable la proportion des mariages s'est élevée immédiatement après la guerre allemande; beaucoup d'unions que la guerre avait retardées se sont accomplies dès le rétablissement de la paix. Malheureusement, cette situation n'a pas duré: dès 1877, nous voyons descendre le rap-

port des mariages à un chiffre à peine supérieur à celui de la période 1869-1871, et l'année 1882 ne fait qu'accuser davantage ce mouvement descendant.

En s'en tenant à la dernière période, celle qui est comprise entre les dénombremens de 1876 et de 1881, nous trouvons que la proportion des mariages est de 0.75, celle des naissances de 2.50 et celle des décès de 2.24 pour 100 habitants. Il est intéressant de juger de la valeur respective de ces rapports, en examinant, à ce point de vue, la situation de nos divers départemens.

Les cartes teintées que nous avons dressées à cet effet nous montrent, qu'en ce qui concerne la natalité, cinq départemens seulement occupent la zone moyenne : l'Allier, l'Aube, l'Indre, le Loiret et la Loire-Inférieure. La moyenne générale n'a donc qu'une valeur fictive, déterminée par les rapports des 50 départemens réputés pour produire peu d'enfans, et des 32 départemens où la natalité offre un maximum plus ou moins prononcé.

Parmi les départemens où le nombre des naissances est relativement le plus faible, nous relevons les suivans : Lot-et-Garonne, Gers, Eure, Aube, Tarn-et-Garonne, Yonne et Côte-d'Or. Dans cette série ne figure qu'un seul département de la Normandie, l'Eure ; mais le Calvados, l'Orne et la Manche suivent de près et se font remarquer également par la faiblesse de leur fécondité.

Les départemens qui, au contraire, offrent la plus forte natalité sont : le Pas-de-Calais, la Haute-Vienne, l'Aveyron, la Corse, la Corrèze, le Morbihan, les Pyrénées-Orientales, la Lozère et enfin le Finistère, précédé presque immédiatement des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine, de sorte qu'on peut dire que cette série, où l'on trouve des départemens très industriels, comme le Nord et le Pas-de-Calais, est surtout caractérisée par les départemens bretons.

En ce qui concerne la mortalité, la marche des rapports est beaucoup plus régulière, la zone moyenne renferme trente départemens, il y en a quarante-six qui s'en rapprochent très sensiblement.

Il n'y a de départemens véritablement exceptionnels que la Creuse, l'Allier, l'Indre, le Cher et les Landes, où la mortalité est très faible, et les six départemens ci-après où la mortalité est relativement excessive : Basses-Alpes, Ardèche, Finistère, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône et Alpes-Maritimes. D'où cette conséquence que la mortalité sévit au plus haut degré et dans la presqu'île bretonne, et dans les régions du Sud-Est qui avoisinent la Méditerranée.

Les variations sont également faibles pour les mariages ; toutefois, on peut signaler parmi les départemens où l'on se marie le moins : les Basses et Hautes-Pyrénées et les deux de la Savoie, tandis qu'il y a relativement beaucoup de mariages dans le Finistère, la Vendée, la Dordogne, la Corrèze et plusieurs autres départemens de la région du Centre.

En résumé, la plupart de nos départemens offrent une natalité inférieure à la moyenne, et comme le nombre des départemens qui sont dans ce cas augmente sans cesse, il y a lieu de prévoir que ce phénomène inquiétant s'accroîtra de plus en plus.

Peu de départemens, au contraire, se font remarquer par le taux relativement élevé de leur mortalité. Enfin, on reconnaît (par le nombre des départemens où l'on se marie peu) que les mariages tendent, comme les naissances, à diminuer.

Le relevé cartographique que nous avons entrepris sur les mouvemens de l'état civil de la dernière période n'étant pas encore tout à fait terminé, nous retenons

pour une communication ultérieure ce que nous avons à dire sur les enfants naturels et sur les mort-nés.

Toutefois, il est une question qui préoccupe à bon droit les démographes et sur laquelle nous désirons dire quelques mots : c'est la mortalité des enfants en bas âge. Bien des efforts ont été faits dans ces derniers temps pour atténuer cette mortalité et essayer de réparer ainsi, au moins dans une certaine mesure, le déficit de nos naissances. Voyons quels sont, sur ce point, les enseignements de la statistique :

Mortalité des enfants de 0 à 1 an.

ANNÉES.	NÉS VIVANTS.	DÉCÈS de 0 à 1 an.	DÉCÈS p. 100 naissances.	MOYENNE par périodes.
1856.	952,416	159,196	16.72	17.89
1857.	940,709	174,447	18.55	
1858.	969,343	170,168	17.56	
1859.	1,017,896	215,547	21.18	
1860.	956,875	146,071	15.27	
1861.	1,005,078	190,437	18.95	17.93
1862.	995,167	162,293	16.35	
1863.	1,012,794	181,165	17.89	
1864.	1,005,880	174,871	17.38	
1865.	1,005,753	192,135	19.10	
1866.	1,006,258	162,873	16.19	17.51
1867.	1,007,755	172,207	17.09	
1868.	984,140	188,920	17.19	
1869.	948,526	167,005	17.61	
1870.	943,515	(1)	»	
1871.	826,131	196,347	23.77	17.89
1872.	966,000	146,848	15.20	
1873.	916,365	169,537	18.50	
1874.	954,652	151,082	15.83	
1875.	950,975	161,603	16.99	
1876.	966,682	159,769	16.53	16.62
1877.	944,576	149,575	15.84	
1878.	937,317	159,105	16.95	
1879.	936,529	147,715	15.77	
1880.	920,177	165,709	18.01	
1881.	935,566	155,068	16.57	16.57

En considérant les rapports de chaque année, on ne distingue pas aisément la marche croissante où décroissante de la mortalité infantile. Il se produit une sorte de mouvement alternatif, les années de forte mortalité étant, à peu d'exceptions près, suivies d'une année relativement favorisée. Par périodes même, ce mouvement alternatif se reproduit ; toutefois, à travers ces irrégularités, le mouvement décroissant se laisse apercevoir, surtout en mettant en regard les périodes extrêmes ; mais la différence est bien faible, et l'on ne peut guère s'en prévaloir, pour dire, avec vérité, que les lois protectrices du premier âge, qui d'ailleurs ne sont appliquées que depuis peu d'années et seulement dans quelques-uns de nos départements, ont produit jusqu'à présent des effets bien sérieux.

Les recherches détaillées que nous avons faites sur cette question nous ont amené à constater que la mortalité de la première année affecte principalement les enfants naturels, lesquels meurent à cet âge dans une proportion deux fois plus grande que les enfants légitimes. Il y a là, comme on le voit, un fort *aléa* contre lequel la philanthropie contemporaine parviendra peut-être à réagir.

T. LOUA.

(1) Manque la Seine.